Ami du Clergé du 23 février 1939

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Conférences de Carême. — VII. Le devoir de la purification, 113.
Instructions du dimanche. — XX. *3e Dim. de Carême :* L'impureté, 118.
Courtes instructions sur la Morale. — VI. Est-on forcé d'observer les commandements ? Le libre arbitre, 120.
Pour la fête de S. Thomas d'Aquin. — Les caractères de sa sainteté, 122.
Chemins de Croix pour le Carême. — III. Le Chemin de croix, chemin de la vie, 124.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — LXII. Les deux Epîtres à Timothée, 127.

CONFERENCES DE CAREME

VII

LE DEVOIR DE LA PURIFICATION

Mes bien chers frères,

La dernière conférence, en nous montrant les limites de notre connaissance, de nos moyens d'action et nos illusions dans la poursuite du bonheur, aura été pour chacun de vous, je veux l'espérer, comme une véritable cure d'humilité : nous avons besoin, n'est-il pas vrai ? à certaines périodes de notre vie, de procéder à une sérieuse revision des valeurs, à commencer par celles de notre âme.

A vrai dire, nous ne professons qu'un enthousiasme assez modéré pour ce genre de considérations personnelles, et nous aimerions mieux étendre nos investigations sur d'autres objets que notre personne, surtout quand nous savons, avant même de commencer notre examen, que nous n'en sortirons guère flattés.

Et pourtant, qui donc oserait en nier l'opportunité et la nécessité ? Avant de réformer le monde et même les autres, avons-nous dit, appliquons-nous donc d'abord à la réforme de nous-mêmes. Le proverbe populaire, avec une certaine rudesse, ne manque pas de nous le rappeler : « Que chacun nettoie devant sa porte, et la rue sera propre. » Je m'excuse de l'apparente brutalité de cette expression ; mais elle enclôt parfaitement ma pensée et indique en même temps où j'en veux venir.

Si ces conférences de Carême étaient plutôt des sermons de mission, je prendrais la peine de vous prouver, textes en main, la nécessité de cette réforme au moyen de ce qu'on appelle la confession. J'aime mieux penser que des chrétiens assidus à des conférences de Carême sont des pratiquants intégraux et que le commandement de l'Eglise :

Tous tes péchés confesseras
A tout le moins une fois l'an,

n'est que la confirmation de leur conduite.

Je tiens simplement à leur rappeler, au début de cette conférence, comment elle s'insère logiquement dans notre plan de réformes. Nous avons revisé ensemble les fondations de l'édifice construit par Dieu ; nous savons quel architecte divin y préside et y fait entendre ses ordres : sa volonté est bien la volonté suprême qui règle la nôtre.

Il s'agit maintenant de repeindre et d'orner la maison ; mais le premier artisan venu vous déclarera qu'avant de repeindre une maison, il faut, si l'on veut faire un travail sérieux et durable, commencer par la lessiver à fond et la brosser soigneusement. Croyez-vous qu'il serait sage d'agir autrement dans la grave affaire qui nous occupe depuis plusieurs semaines ? L'Eglise, qui vous parle par ma voix, ne le pense pas, et vous rappelle, spécialement à cette époque de l'année, la nécessité de procéder à un examen loyal de votre conscience qui doit aboutir à une confession sincère et au regret profond de vos fautes. C'est ce que j'ai voulu dire, en donnant pour titre à cette conférence « le devoir de la purification. »

Je voudrais vous montrer quelle merveille constitue la confession, vous détailler ensuite les conditions requises pour obtenir le pardon de vos fautes, examiner enfin les causes de l'échec apparent de tant de confessions.

Très filialement, très humblement aussi, je demande pour vous à la Sainte Vierge la lumière pour vos âmes, afin que vous sortiez d'ici mieux éclairés et plus forts. Mère du Bon Conseil, priez pour nous !

I. — *La merveille de la confession*

Nourris que nous sommes par des aliments d'une richesse surnaturelle qui puise sa substance au Cœur même de Jésus, au moyen du canal de la grâce méritée par lui, nous sommes exposés à considérer comme très naturelle cette richesse, et à regarder en indifférents les splendeurs de la Rédemption qui nous a valu la grâce.

C'est ainsi que dans la confession, nous insistons plutôt sur le côté pénible de l'aveu et que nous négligeons trop le caractère sublime du pardon qui nous est accordé.

Quelques considérations essaieront de vous faire mieux apprécier, m. f., la merveille de la confession : grâce à elle, nous gardons toujours des possibilités de rachat, les facilités de pardon sont illimitées, le secret de nos misères est assuré.

1. Quelle que soit la gravité de la faute commise, il existe toujours pour nous une *possibilité de rachat*.

Il est nécessaire de nous rappeler que Dieu n'a pas toujours fait preuve d'une telle miséricorde. A l'égard d'Adam, par exemple, il s'est montré plus sévère qu'envers nous, puisqu'il a suffi d'une seule désobéissance grave de sa part pour qu'il fût chassé du paradis terrestre et privé de ses privilèges surnaturels.

Les anges eux-mêmes ont connu la même infortune : après une seule révolte ils ont été condamnés par Dieu à un supplice éternel sous la conduite dégradante de l'Ange de lumière devenu l'Ange des ténèbres. Aux anges coupables pas plus qu'à Adam aucune possibilité de rachat n'a été offerte.

Sur le plan humain n'avons-nous jamais eu cette impression accablante de l'irréparable ? Si la tragédie antique nous laisse le souvenir d'Œdipe avec ses yeux crevés, nos propres tragédies nous ressuscitent, dans un passé peut-être bien proche, des images douloureuses de malheurs irréparables : morts subites, accidents de chemins de fer ou d'automobiles qui ont, en quelques secondes d'horreur, privé l'un des nôtres de la vie ou d'un de ses membres, et nous avons gardé de ces minutes tragiques des sou-

venirs d'accablement inoubliables : nous avons senti que quelque chose était fini, irrémédiablement déchiré et fini...

Dieu en use autrement avec les pauvres pécheurs que nous sommes : il semble qu'il ait égard au fardeau de misère que nous traînons après nous comme un boulet depuis la faute originelle. Jésus lui-même dans l'Evangile a voulu reculer jusqu'à l'extrême limite les possibilités du pardon : à l'enfant prodigue, à Madeleine, à la femme adultère, à Pierre le renégat, aux Apôtres peureux et fuyards, à tous et toujours il a pardonné. Il aurait, sans aucun doute, pardonné la trahison du malheureux Judas si celui-ci n'avait pas commis le crime irréparable de douter de sa miséricorde.

Et nous alors ?... L'Eglise, interprète des volontés divines, a établi soigneusement des examens de conscience, c'est-à-dire des catalogues des misères humaines. Elle énumère les fautes les plus monstrueuses ; mais dites-moi, m. f., en est-il une seule auprès de laquelle elle ait inscrit ces mots : « Celle-là ne sera jamais pardonnée » ?... Si elle l'avait fait, elle sait bien qu'elle aurait commis une injure à l'égard de Celui qui, par le miracle de son sang répandu, avait expié surabondamment tous les péchés de tous les temps et de tous les hommes.

Il n'est pas d'abîme de misère morale où l'homme, brisé et honteux sous l'accablement de ses forfaits, ne voie se pencher vers lui le divin Crucifié pour lui tendre une main secourable et lui assurer le pardon : l'histoire si réconfortante du bon Larron est devenue un miracle quotidien.

Et pourtant, m. f., nous savons aussi l'étendue de notre ingratitude : Dieu était le maître, et, nous ayant créés, il avait un droit absolu sur nous. Sans autre excuse que notre faiblesse et l'attrait du plaisir défendu, nous avons marché et couru sur la route du plaisir facile, abandonnant sans hésiter l'Ami divin qui nous accompagnait et soutenait nos pas.

Encore si cet abandon avait été unique dans l'histoire de notre vie ! Hélas ! la route est jalonnée par nos chutes et peut-être par des âmes fraternelles mortes par notre faute. Oui, c'est notre faute et notre très grande faute !...

Mais à côté de ces souvenirs douloureux et humiliants pour nos cœurs de fils aimants, nous nous rappelons aussi que Dieu nous a pardonné; jamais nous n'avons douté de son pardon, jamais nous ne nous sommes dit : « Mon péché est trop grand pour être pardonné », et toujours s'est levée sur nos âmes mortes la douce perspective du rachat. De grâce, m. f., sachons reconnaître cette merveille de la bonté divine.

2. Mais Dieu n'a-t-il pas accordé son pardon au prix de conditions impitoyables ? Ah ! m. f., comme ce serait mal connaître son cœur paternel! Au risque de nous voir abuser de sa bonté, il accorde son pardon avec des *facilités illimitées*.

Même s'il avait décrété que, dans un seul lieu de la terre, à Rome, une seule fois dans la vie de tout homme et par le ministère du Souverain Pontife, par exemple, il pardonnerait les fautes des hommes, nous aurions chanté éternellement sa miséricorde. Nous nous serions imposé des sacrifices héroïques pour nous rendre, au moment voulu, auprès de celui que Dieu aurait choisi ! Pendant des mois et des années nous aurions soupiré après ce jour unique, et de même que les Croisés rêvaient de ne pas mourir avant d'avoir vu poindre à l'horizon les collines de Jérusalem, nous n'aurions vécu que dans cette pensée : « Je vais être pardonné, mon âme va retrouver la blancheur baptismale, Dieu va se reconnaître en elle ! »... En vérité, m. f., cette seule pensée eût été capable d'auréoler une existence humaine.

Or, que se passe-t-il ? Celui qui désire se confesser pourra se décharger du fardeau, lourd ou léger, de ses fautes où il lui plaira. S'il veut en faire confident le curé de sa paroisse, libre à lui; mais aucune loi de l'Eglise ne lui impose sa propre paroisse comme le lieu nécessaire de sa confession. Il pourra, sans que personne ne lui demande des comptes sur ce point, aller dans une paroisse voisine ou éloignée, dans un autre diocèse que le sien, même en pays étranger, s'il en a le loisir et le désir.

Si l'Eglise lui fixe une limite dans le nombre minimum de ses confessions, elle lui laisse entière liberté, tout en lui conseillant la discrétion, d'aller demander l'absolution aussi souvent qu'il en éprouvera un légitime besoin : cette fréquence trouvera en effet sa juste mesure dans les conseils du confesseur et les besoins spirituels du pénitent.

Peu importera la personne même du confesseur, pourvu qu'il possède la juridiction suffisante. Alors que l'Eglise restreint les limites de la juridiction d'un prêtre généralement à son diocèse, elle laisse entière liberté au pénitent. Et s'il se trouve en péril de mort, elle abaisse alors toutes les barrières et confère à tout prêtre, de quelque diocèse et de quelque nationalité qu'il soit, des droits quasi absolus. Même si ce prêtre est privé de ses pouvoirs, même s'il est excommunié, l'Eglise oublie momentanément tout cela pour ne plus se souvenir que de l'âme qui a besoin de la miséricorde divine : non seulement elle permet au prêtre coupable d'être le ministre du pardon divin, mais elle lui en fait un devoir.

J'ai parlé, m. f., de possibilités illimitées de pardon : était-ce une exagération de ma part? Je vous laisse juges, m. f.

Avouons plutôt qu'une telle mansuétude est presque invraisemblable, et pourtant elle est vraie. Comme nous sommes loin de nos petits pardons à nous, accordés à nos frères avec une parcimonie lamentable : « Je te pardonne pour cette fois-ci, disons-nous parfois, mais n'y reviens pas! » Pour les fautes commises envers un Dieu infiniment bon, nous pouvons « y revenir » aussi souvent que notre misère nous le conseille ou l'exige. Ne nous lassons pas d'admirer la bonté de Dieu.

3. Et ces fautes, que nous avouons au prêtre avec une facilité presque déconcertante, elles sont assurées du *secret le plus absolu*.

Ici-bas, quand nos secrets sont livrés à quelqu'un, avons-nous une assurance absolue du silence? Ne pouvons-nous pas sans cesse nous demander si, sous le coup d'une nécessité, sous la menace de la mort, sous la pression de la justice, il ne livrera pas les confidences reçues, même quand elles sont couvertes par le secret professionnel ? Cette angoisse, les criminels la connaissent, et ils se jugent, quand ils en font l'aveu, comme des bêtes traquées.

Mais ce qui a été confié au cœur d'un prêtre, qui n'est pourtant qu'un homme, est assuré d'un secret d'éternité. Jamais il ne lui sera permis de le révéler, même indirectement, même pour sauver sa vie : après l'aveu du pénitent le tombeau a été scellé, et Dieu lui-même ne le rouvrirait pas.

Le pardon est toujours possible, il est facile, il demeurera ignoré à jamais... Voilà la confession. Comprenez-vous, m. f., pourquoi je n'ai pas craint de l'appeler « la merveille de la confession » ?

II. — *Les conditions du pardon*

Quelles conditions Dieu va-t-il apposer maintenant à son pardon, puisque les conditions extérieures en sont d'une facilité incroyable ? N'oublions pas, m. f., qu'il s'agit d'un Dieu offensé qui a tous les droits ; n'oublions pas non plus nos sévérités personnelles pour accorder à d'autres le pardon de leurs manquements envers nous.

Dieu, pour nous accorder un pardon pratiquement sans limite, va poser trois conditions : un aveu loyal après un examen sérieux ; un regret sincère, profond et souverain ; une sérieuse volonté de redressement.

Examinons successivement ces trois conditions.

1. Et d'abord *un aveu loyal après un examen sérieux.*

Sans doute, le prêtre ne rejettera pas le pénitent qui se présente au confessionnal sans avoir examiné sa conscience, et il l'aidera de son mieux à découvrir et à dénombrer ses fautes ; mais il souffrira de cette attitude défectueuse.

Les chrétiens qui ont la salutaire habitude de l'examen de conscience journalier, n'éprouvent guère de difficultés, sauf en des cas exceptionnels qui sont le fait d'une timidité excessive ou de scrupules tenaces, à opérer ce tour d'horizon intérieur qui s'appelle l'examen de conscience. Ils savent bien en général ce qui est grave et connaissent l'obligation stricte où ils sont d'accuser toutes leurs fautes graves pour obtenir le pardon.

Ils savent également qu'ils ne viennent pas se confesser pour chercher des compliments, pour mentir à Dieu, pour faire leur propre éloge, ni même pour faire la confession de leurs semblables. Simplement, sans formules équivoques ou alambiquées, sans explications inutiles dont le but inavoué est trop souvent de noyer la faute au milieu de phrases interminables, ils disent la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, sans présenter de prime abord des excuses à la faute commise.

Si le confesseur demande des explications souvent rendues nécessaires par le vague et l'imprécision des aveux, ils s'efforcent de répondre clairement et loyalement : puisque le prêtre, qui est juge, ne peut pardonner au nom du Bon Dieu que les fautes dont il a bien saisi l'accusation, ceux qui se confessent comprennent fort bien qu'il est inutile d'essayer de lui cacher toute la vérité, même si l'on s'expose à des conséquences gênantes pour l'amour-propre ou la sensualité.

Dieu exige la sincérité complète de l'aveu.

2. Il demande, en outre, un *regret sincère, profond et souverain.*

Quand on vient demander le pardon d'une faute, est-il surprenant que l'offensé mette comme condition indispensable le regret de la faute commise ?

Et vous mesurez déjà, m. f., la nécessité d'une préparation sérieuse à toute confession, afin de demander au Bon Dieu qu'il fasse naître et grandir dans l'âme le regret des fautes qu'on va accuser. Quand on se présente au tribunal de la pénitence sans aucune préparation, sans doute éprouve-t-on au moins un vague regret dont témoigne le geste qu'on fait en venant demander l'absolution ; mais comme ce regret est insuffisant !

Dieu n'est pourtant pas un personnage officiel, à qui l'on porte des excuses parce qu'on ne peut pas faire autrement : c'est un Père, et quel Père ! offensé par l'ingratitude de son enfant ! Vous seriez profondément blessés, m. f., si l'un de vos enfants coupable envers vous arrivait en ricanant ou même en ayant l'air d'accomplir une simple formalité, et vous auriez raison de lui dire : « Mon ami, je suis tout disposé à te pardonner ; mais suis-je trop exigeant de te demander au moins de regretter ton incartade ? »

Combien est plus juste et plus digne de notre imitation l'attitude humiliée de l'enfant prodigue ! « Mon père, dit-il, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi seulement comme un de vos serviteurs. » Ah ! il ne plastronne pas, il fait sans phrases l'aveu de sa faute, et tout dans son attitude crie le regret profond dont il est pénétré.

Le pénitent doit regretter de même son péché, et ce regret doit être, selon le désir de l'Eglise, une contrition *souveraine*. Qu'il me soit permis de vous rappeler cette vérité trop communément oubliée : que le pardon requiert la détestation, la haine du péché, et que l'on doit être décidé à tout accepter, même la mort, plutôt que de le commettre à nouveau. Si nous avons vraiment compris l'injure que nos péchés ont faite à Dieu, il n'en saurait être autrement. Mais il est à craindre que certains chrétiens, mal éclairés et mal préparés, ne reçoivent pas, quoi qu'ils en pensent, le pardon de leurs péchés, faute du regret sincère, profond et souverain que Dieu exige.

3. La troisième condition requise est *une volonté sérieuse de redressement,* et cette condition n'est pas moins nécessaire que les précédentes. Qu'est-ce à dire ?

Il serait vraiment trop facile de venir demander le pardon de ses fautes, si l'on n'était pas fermement décidé à prendre toutes les mesures nécessaires pour n'y plus retomber. D'ailleurs, serait-ce vraiment regretter ses fautes que de les avouer sans rien changer à sa conduite, et sans modifier les conditions de vie qui exposeront presque infailliblement l'âme faible, quoique pardonnée, à de nouvelles chutes ?

L'acte de contrition que l'Eglise fait réciter au pénitent, pendant que le prêtre lui donne l'absolution, contient d'ailleurs l'affirmation de cette volonté : « Je prends la ferme résolution, dit-il, avec le secours de votre sainte grâce (de la grâce de Dieu), de ne plus le commettre, d'en éviter les occasions et d'en faire pénitence. »

En prononçant ces paroles, dont peut-être la routine l'empêche parfois de mesurer toute l'importance, le pénitent prend un engagement formel et promet devant Dieu de fuir les occasions qui l'ont fait tomber dans le péché. Si cette occasion prend la forme d'un mauvais livre, d'un mauvais journal, d'une revue licencieuse, il supprimera cette lecture, il le promet. Si cette occasion est par exemple une fréquentation mauvaise, qui l'entraîne à des péchés graves contre la pureté de son âme ou contre la fidélité due à son foyer conjugal, le pénitent s'engage, il le promet, à rompre cette occasion s'il veut obtenir le pardon. Et si dans son âme il conserve une attache à cette faute grave, s'il reste décidé à ne pas rompre ce lien coupable ou à ne pas se dégager de cette habitude mauvaise, peut-on dire qu'il a une ferme volonté de redressement ? Sans préjuger des jugements de Dieu, il est permis d'en douter fortement, et l'on doit craindre qu'un pardon demandé dans de telles conditions ne soit un abus de la miséricorde divine.

Il est possible que, malgré la sincérité de son aveu et de son repentir, malgré sa volonté arrêtée de fuir les occasions, le pénitent craigne de retomber encore. Du moins il ne consentira point par avance à des

chutes toujours possibles en dépit de sa vigilance, et malgré sa faiblesse, malgré les précautions qui n'auront pas produit tout leur effet, il n'en recevra pas moins le pardon promis aux âmes de bonne volonté.

Faut-il ajouter que certaines fautes ne seront pardonnées qu'à la condition formelle qu'elles soient réparées ? Si l'on s'est rendu coupable d'une grave calomnie, on s'engagera, quoi qu'il en coûte, à rétablir la vérité offensée. Si l'on a commis une malversation, elle ne tombera dans l'oubli divin qu'à la condition indispensable qu'on restitue les sommes frauduleusement acquises et qu'il y ait réparation effective, dans les limites précisées par le confesseur. Sans quoi, il serait vraiment trop facile de se laisser aller à tous les débordements, si l'on était assuré non seulement de l'impunité, mais encore de la jouissance du bien mal acquis.

Pour rendre plus effective sa volonté de redressement, le pécheur pardonné demandera à son confesseur des conseils pour ordonner sa vie et éviter les misères semblables à celles qu'il vient d'avouer ; il appuiera sa bonne volonté sur des résolutions précises, parfois sanctionnées, afin d'apporter à l'œuvre de régénération de son âme sa part de coopération filiale.

Ces conditions ainsi détaillées, m. f., vous paraissent peut-être difficiles à réaliser. Réfléchissez-y bien : elles ne contiennent rien, en vérité, qui ne soit pas naturel. A quoi tendent-elles, sinon à prouver qu'on est sincère, pleinement loyal dans son aveu, qu'on regrette d'avoir offensé le meilleur des pères, qu'on a confiance en l'immensité de son pardon, et qu'on est fermement décidé à tout entreprendre pour ne plus l'offenser à l'avenir ?

Nous n'en exigerions peut-être pas davantage d'un de nos frères qui nous aurait gravement offensés ; mais nous n'accorderions un pardon certain et complet qu'aux trois conditions que nous trouvons formulées pour obtenir le pardon divin.

III. — *Les causes de l'échec apparent*

L'œuvre de Dieu est sans tache et son pardon sans arrière-pensée : le pécheur repenti est pourvu d'une nouvelle provision de grâce, et son âme rajeunie va sans doute l'entraîner sur les routes ardues de la générosité et du sacrifice.

Ici, m. f., nous devons faire une constatation pénible : il est peu de chrétiens qui tirent de la merveille de la confession tout le profit spirituel qu'on en pouvait espérer. Sans doute, la nature reste la même après la confession qu'avant : le péché originel laisse en nous ses tendances vicieuses, et le pli des habitudes mauvaises ne s'efface pas automatiquement sans le secours énergique de la bonne volonté appuyée sur la grâce.

Mais il est permis de se demander si les causes de l'échec apparent de tant de confessions ne viendraient pas plutôt de l'usage défectueux du sacrement de pénitence. Les conditions de pardon, que nous venons de rappeler, ne sont aucunement facultatives ; si elles sont mal réalisées ou même pas réalisées du tout, le sacrement ne produit pas ses fruits, ou en tout cas ne produit pas tous ses fruits.

Au contraire, lorsqu'une confession est bien faite, elle opère de vrais miracles d'ordre moral, la volonté est complètement retournée et aiguillée dans une direction diamétralement opposée à celle qui avait été suivie jusque-là.

Examinons donc, dans les aveux mêmes, dans le regret des fautes et dans les suites de la confession, ce qui peut être un obstacle à la grâce.

1. *Les aveux* sont-ils toujours bien préparés ? Non seulement on n'a guère la pratique de l'examen de conscience quotidien, mais on se contente, avant la confession, d'une revue trop générale. Les hommes sont ainsi bâtis qu'ils supportent assez facilement de faire attendre leurs semblables ; mais la perspective d'attendre eux-mêmes une demie heure pour se confesser leur répugne ; aussi s'arrangent-ils pour n'avoir pas à attendre, à perdre du temps, comme ils disent, fût-ce au prix d'une préparation inexistante avant la confession.

Quant aux accusations elles-mêmes, sauf certains faits plus saillants et peut-être plus graves, elles restent dans le vague et l'imprécis. On s'accuse en bloc, sans noter si cette accusation est plus chargée que celle de la confession précédente ou au contraire allégée, ce qui peut être capital pour les conseils à recevoir du confesseur ou à lui demander.

Vous connaissez, j'imagine, de quelle manière humoristique et si exacte Huysmans a dépeint ces confessions routinières que sont trop fréquemment nos confessions : « L'humiliation de ces confessions fréquentes où l'on rabâche constamment la même chose, où l'on se ressasse ses délits ! On range, une fois pour toutes, ses péchés dans un ordre convenu ; on lâche le déclic, et le treuil tourne. Comme, lorsque la chair n'est plus en jeu, ils sont de minime importance, — ce qui est une erreur, mais on se les imagine tels, — il y a des instants où on ne les aperçoit plus, où l'on ignore si depuis la dernière absolution on les a de nouveau commis, et de peur de leurrer et de lésiner avec Dieu, on les accuse derechef, sans certitude, sans repentir. »

Et l'on voudrait que, dans des conditions aussi défectueuses, où la routine et le manque de soin font oublier la grandeur du sacrement à recevoir et le profit à en tirer, la confession opérât automatiquement des merveilles ! Dieu est infiniment bon et miséricordieux ; mais il entend qu'on le respecte et qu'on prenne au sérieux les manifestations de sa bonté.

Aveux insuffisants.

2. *La contrition,* qui est le regret du péché, demeure le point central, essentiel, de la confession. Mieux encore que l'aveu, qui peut être involontairement incomplet, elle situe la bonne volonté du pénitent.

Contrition veut dire, ne l'oublions pas, cœur brisé, broyé, trituré. Un regret réel, profond, né de la peine faite à un Etre infiniment bon et infiniment aimable, et la honte d'avoir eu sa part dans les souffrances de Jésus, un tel regret ne reste pas à la surface de l'âme : il plonge jusqu'aux racines de la générosité et entraîne nécessairement après lui des résolutions généreuses. On n'est vraiment pas fier de sa conduite ; et à la pensée que Dieu, une fois encore, va accorder son pardon, on sent le cœur se soulever d'émotion et bondir de reconnaissance : « Comme vous êtes bon, Seigneur ! »

On en arrive, et c'est indispensable, à haïr le péché. J'ai parlé tout à l'heure de contrition souveraine, de ce regret effectif qui fait préférer au péché n'importe quel mal terrestre et même la mort. Dieu l'exige, et c'est justice.

Mais il faut comprendre qu'un tel regret, pour faire entendre sa voix dans l'âme, suppose tout autre chose qu'une confession banale et routinière : il réclame instamment que, dans les prières faites avant

la confession, on ait déjà supplié humblement le Bon Dieu de faire monter dans l'âme cette contrition, ce regret non officiel mais intime de l'avoir offensé, et qu'on apporte, en venant demander le pardon d'une nouvelle faute, la résolution précise de tout supporter plutôt que d'y retomber de nouveau.

Voilà jusqu'où va la contrition, qu'il s'agisse de fautes graves ou légères. Combien de chrétiens sont, sur ce point, victimes d'ignorances et de négligences! On peut même se demander, sans être taxé d'exagération, si un certain nombre de confessions routinières où la contrition est pratiquement inexistante, ne sont pas entachées de nullité. La question est grave, m. f., et je considérais comme un devoir d'en souligner le caractère de gravité devant vous, afin que vous apportiez à vos confessions une préparation plus sérieuse, et surtout, considérant la nécessité absolue de la contrition sincère, profonde et souveraine, vous veilliez scrupuleusement (ici le scrupule est permis et même exigé) à ne pas risquer de confessions invalides par le fait de votre négligence sur ce point essentiel.

3. Et ne croyez pas surtout que, une fois sortis du confessionnal, votre tâche est terminée. Il vous reste *après la confession* des obligations graves.

Que constate-t-on parfois ? Disons-le sans phrases : la hâte de repartir au plus tôt. Il arrivera même qu'on quittera l'église sans action de grâces de sa confession. On a reçu le pardon du Bon Dieu et on le trouve tellement naturel qu'on ne songe même pas à le remercier : il semble que ce soit un dû de sa bonté et qu'on mérite plutôt des félicitations pour avoir daigné venir se confesser.

La pénitence sacramentelle, imposée par le confesseur, devrait être l'objet de soins immédiats et même jaloux. Comment ! c'est à ce prix dérisoire que Dieu accorde son pardon, c'est la seule pénitence immédiate qui est imposée, et on n'a pas toujours l'air de comprendre la prodigalité du pardon divin ! On s'en acquitte comme d'une formalité, heureux encore quand on ne l'oublie pas...

Ce serait pourtant le moment de réfléchir, puisqu'on est dans une église, tout près du Saint-Sacrement, de gémir sur son ingratitude et de demander à Dieu le nécessaire courage de prendre des résolutions pour ne plus retomber dans les fautes commises et s'armer pour la lutte à venir.

En vérité, m. f., ne donne-t-on pas les apparences d'avoir déjà oublié qu'on avait péché et qu'on a été pardonné ? Mesurons ensemble, dans la loyauté de notre cœur, toute la profondeur de cette ingratitude.

Encore un coup, comment traitons-nous l'un de nos frères qui nous a offensés et auquel nous accordons un pardon magnanime ? Ne lui disons-nous pas tout naturellement : « J'espère que tu n'oublieras jamais ce que je viens de faire pour toi et de quelle manière je t'ai pardonné ; je suis bien sûr que tu feras tout pour ne plus recommencer ! » Et si notre interlocuteur nous donnait l'impression de penser à tout autre chose, ou nous répondait évasivement : « On verra... », ou même ne témoignait pas, par une chaude poignée de mains, qu'il a compris, que penserions-nous, que dirions-nous ? Si du moins nous consentions enfin à traiter Dieu comme nous exigeons, au nom de la raison et du cœur, qu'on nous traite nous-mêmes !

Nous demandons aux autres qu'ils reconnaissent notre bienfait, qu'ils l'apprécient, qu'ils nous promettent de ne plus recommencer et de changer de vie : nous exerçons un droit légitime. Mais lorsqu'après notre confession à nous, nous agissons autrement, quel nom méritons-nous ? Et surtout comment voudrions-nous que des confessions faites dans des conditions aussi insuffisantes, produisent en nous des effets miraculeux ?

La confession, n'en doutons pas, produira en nous des merveilles, le jour où nous aurons pris conscience de ses exigences, quand nous respecterons les désirs divins, quand nous serons persuadés que nos aveux, notre contrition et notre ferme propos doivent être dignes de la grâce immense que nous recevons.

Ah ! m. f., demandons à Notre-Seigneur, dont les souffrances ont mérité pour le passé et l'avenir tous les pardons reçus et à recevoir, de remplacer le cœur de pierre qui bat dans notre poitrine par un véritable cœur de chair qui vibre aux délicatesses de son Amour et qui sache souffrir, comme il convient, de la honte du péché ! Que si Dieu pardonne et oublie, nous du moins nous n'oubliions jamais que nous l'avons offensé !

* *

Dieu nous pardonne : quelle merveille !

Il nous accorde un pardon illimité, à des conditions tellement logiques et faciles : quelle bonté !

Hélas ! son pardon demeure trop souvent infructueux, et nous constatons l'échec apparent de tant de confessions : demandons-lui pardon de notre ingratitude et de notre peur de l'effort, et prenons les résolutions qui s'imposent pour nos confessions futures.

Mais n'oublions jamais, et c'est par cette considération que je voudrais terminer, la *miséricorde illimitée* de Jésus.

De grâce, m. f., quelle que puisse être l'immensité des fautes que vous aurez commises, ne doutez jamais de la bonté de Celui qui vous appelle et vous attend ! Ne faites pas à son Cœur miséricordieux l'injure suprême de limiter vous-mêmes l'étendue de son pardon. Si par hasard, dans cet auditoire, un seul parmi vous était arrêté par une telle pensée : « J'ai commis trop de péchés pour espérer que Dieu me les pardonnera, » qu'il chasse cette pensée comme un blasphème et qu'il vienne, humblement et débordant de confiance, avouer sa misère au prêtre, qui le pardonnera au nom de Jésus.

Qui dira jamais, m. f., la joie débordante du cœur d'un prêtre, qui se sait pécheur comme son frère qui s'accuse, en sentant qu'il est le ministre d'une telle miséricorde !

Qui dira surtout la joie de Jésus, lorsqu'un de ses fils, d'autant plus chéri qu'il avait plus besoin de son amour, revient à lui et reprend place au bercail ! Il a voulu dévoiler cette joie de son Cœur à quelques âmes privilégiées, pour qu'elles nous en fissent la confidence et nous apportent ainsi un nouvel écho des paroles évangéliques.

Une religieuse de Lombardie, morte au siècle dernier, a dit avoir entendu de Jésus ces paroles, dont l'Eglise, sans doute, ne nous garantit pas l'origine divine, mais qui rendent un son admirablement évangélique :

« Ce que je tiens à te dire, ma fille, c'est que l'âme ne doit jamais avoir peur de Dieu, parce que Dieu est toujours prêt à faire miséricorde. Le plus grand plaisir de mon Cœur est de conduire à mon Père le plus grand nombre possible de pécheurs. Ils sont ma gloire, ils sont mes joyaux. Je les aime tant, les pauvres pécheurs ! Ecris ceci : le plus grand plaisir qu'on puisse me faire, c'est de croire à mon amour... Plus l'âme qui revient à moi est réduite en

mauvais état, plus mon amour jouit d'avoir tant à faire. Les âmes les plus misérables, les plus débiles, les plus infirmes, sont les meilleures clientes de mon amour, celles que ma miséricorde aime le plus. Je ne cherche que misères à consumer, volontés faibles à fortifier. Je vais à la recherche de ceux que le monde méprise, et après les avoir convertis, j'en fais des chefs-d'œuvre s'ils correspondent à la grâce. Ces âmes resplendiront comme des pierres précieuses et seront la couronne de ma miséricorde. »

A S. Jérôme, qui lui offrait son cœur, ses forces déclinantes, ses longs travaux, Jésus répondit : « Ce n'est pas assez, donne-moi quelque chose encore. — Mais quoi ? Seigneur, repartit Jérôme, je n'ai plus rien. » Et Jésus reprit : « Donne-moi tes péchés, pour que je te les pardonne. »

Entendez-vous, m. f., Jésus qui nous demande nos péchés pour nous les pardonner ? Que dire de cette miséricorde sans limite pour des fautes sans nombre, sinon adorer, aimer éperdument dans son pauvre cœur d'homme pécheur, et vivre plus conscient de l'incommensurable bienfait reçu ?

Vous voulez être des caractères, c'est-à-dire des hommes, pour coopérer à la reconstruction de la cité chrétienne ; n'oubliez pas, m. f., que c'est par la confession bien comprise que vous pourrez, si vous le voulez, devenir des saints. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

XX

3e Dimanche de Carême

CONTRE L'IMPURETÉ

Mes frères,

L'évangile de ce jour nous représente le divin Sauveur chassant du corps d'un énergumène un démon muet, ainsi appelé parce qu'il tenait enchaînée la langue du pauvre possédé. Au grand étonnement de la multitude, celui-ci se mit à parler dès que le mauvais esprit fut sorti de lui.

Le texte sacré ne nous dit pas que ce démon soit revenu pour reprendre possession de cet homme ; mais Jésus-Christ nous parle dans ce même évangile d'un autre démon qu'il appelle l'esprit impur, et si cet esprit vient à être chassé du corps d'un homme, il fait tous ses efforts pour y rentrer, et il amène sept autres esprits plus méchants que lui, en sorte que l'état de cet homme devient pire que le premier.

Que Dieu nous garde, m. f., de cet esprit immonde qui rend l'homme esclave de l'impureté. Ce vice, dit S. Thomas, fait à lui seul plus de victimes que tous les autres ensemble ; c'est le plus difficile à déraciner, il frappe l'âme d'une cécité complète, et celui qui s'y adonne en arrive bientôt à ne plus connaître Dieu, à ne plus se connaître lui-même.

I. — *Les dangers de l'impureté*

1. L'homme adonné au vice impur en vient d'ordinaire à un tel point d'aveuglement qu'il ne connaît plus Dieu. Les païens, pour excuser leurs propres dérèglements, se firent des dieux et des déesses souillés des mêmes impudicités. Mais les chrétiens, à qui la foi enseigne que leur Dieu est la sainteté même, la pureté même, les chrétiens en sont réduits à cette alternative : ou bien de fuir l'impureté que Dieu a en abomination et qu'il punit de châtiments terribles ; ou bien de se révolter contre ce même Dieu.

A cette seule pensée de révolte contre Dieu, vous tremblez, m. f., et pourtant l'impudique en arrive aussi facilement qu'infailliblement à ces excès. A mesure que la passion sensuelle envahit et corrompt son cœur, il s'élève devant les yeux de son intelligence comme un nuage si épais que la notion de Dieu s'amoindrit ; on accueille les doutes sur les vérités de la religion ; on critique, on raille ses enseignements ; on en vient à dire avec les déistes, qu'il n'y a pas de Providence, que Dieu se tient dans son ciel sans se préoccuper de nous, ou bien, comme les athées, qu'il n'y a point de Dieu.

Je sais bien que l'impudique ne le dit pas et qu'il ne peut pas le dire avec conviction, mais les désirs de son cœur disent assez combien il voudrait qu'il en fût ainsi, afin de ne point ressentir le remords de ses fautes et de n'avoir pas à craindre un juge qui le menace de châtiments éternels.

Lors donc que j'entends un jeune homme émettre des doutes sur les vérités catholiques, blasphémer contre le ciel, mépriser avec un air de suffisance tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion et dans l'Eglise : « Ah ! mon ami, suis-je tenté de lui dire, vous ne parliez pas ainsi lorsque l'innocence de votre cœur marchait à l'unisson avec l'honnêteté de vos mœurs. Si vous avez changé de langage, c'est que votre cœur lui-même a changé le premier. » L'athéisme n'est pas le père de l'impureté, mais c'est l'impureté qui est la mère de l'athéisme.

Cet aveuglement qui porte certains hommes soit à désirer que Dieu n'existe pas, soit à nier son existence, est, en un sens, un aveuglement pire que celui dont sont frappés les damnés et les démons eux-mêmes. — Le saint Evangile dit que ceux-ci sont plongés dans les ténèbres, mais dans les ténèbres extérieures : *ejicite in tenebras exteriores*. Une obscurité horrible les environne au dehors, et pourtant il y a en eux une lumière intérieure au moyen de laquelle ils continuent à connaître Dieu : oui, ils le reconnaissent comme le vengeur de leurs crimes, ils savent que sa possession mettrait un terme à toutes leurs souffrances, ils savent que la privation de ce Dieu fait tout leur tourment ; ils croient enfin, comme l'atteste S. Jacques, ils croient en Dieu et ils en frémissent de rage, *dæmones credunt et contremiscunt*. — Les sensuels, au contraire, semblent vivre au milieu d'une lumière éclatante, mais en eux tout n'est que ténèbres. Oui, lumière extérieure les cieux et toutes les créatures qui proclament et le nom et la puissance de leur Créateur ; lumière extérieure les principes qu'ils ont puisés dans une éducation chrétienne ; lumière extérieure encore les exemples des hommes vertueux, les sages conseils, les avis salutaires, les prédications, les saintes images, les cérémonies de l'Eglise, les morts, les tombeaux. Ce sont là pour ainsi dire comme autant d'éclairs qui redisent hautement l'existence de Dieu, le culte qu'on lui doit, son pouvoir suprême sur la vie et sur le sort à venir de ses créatures. Et cependant, au milieu d'une si éclatante lumière, ils ont, dit l'Apôtre, l'intelligence obscurcie des plus épaisses ténèbres, *tenebris obscuratum habentes intellectum*. Et pourquoi cela ? Parce que, répond le même Apôtre, ils se sont jetés dans les bras de l'impudicité, *semetipsos tradiderunt impudicitiæ* (Eph., IV, 18-19).

2. Est-il étonnant après cela, m. f., que ne connaissant plus Dieu, les impudiques en viennent à ne plus se connaître eux-mêmes ?

On peut considérer l'homme sous un double point de vue : en général, c'est-à-dire en tant qu'homme, et en particulier, c'est-à-dire dans ses relations avec la société humaine. Or, voyez comme le vice impur en vient à l'aveugler sous ce double rapport.

a) Et d'abord, l'homme qui se plonge dans la boue de l'impureté ne sait même plus rester un homme, il dégrade sa nature, avilit sa condition qui n'est qu'un peu inférieure à celle des anges, et il l'avilit à tel point que, selon S. Pierre, il ressemble à l'animal immonde dont la suprême jouissance est de se vautrer dans les bourbiers (II Petr., II, 22). L'homme orgueilleux, dit S. Bernard, pèche en ange prévaricateur, parce que son péché provient d'un désordre de son intelligence. L'avare, l'usurpateur du bien d'autrui pèche en homme, parce que l'homme cherche tout naturellement à pourvoir à ses besoins ou à augmenter ses biens. L'homme sensuel pèche en animal privé de raison, et souvent même il descend plus bas que les animaux par l'ignominie de la malice avec laquelle il foule aux pieds toutes les lois de la pudeur et de la nature.

M. f., y a-t-il quelque chose de plus humiliant pour l'homme que de se ravaler au rang des bêtes ? Créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, élevé au-dessus de toutes les créatures par le don de la raison, l'homme n'a pas voulu faire usage de cette faculté de l'intelligence, et pour assouvir la plus honteuse des passions, il n'a pas craint de se rendre semblable aux bêtes de somme, *comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.*

b) Et si l'homme charnel perd la véritable notion de lui-même, qu'en sera-t-il si on le considère dans les divers rapports qui le constituent membre de la société humaine ? Voyons-le, m. f.

Prenez un homme, quelle que soit la charge qu'il exerce ou l'autorité dont il est revêtu : s'il brûle de ce feu impur, la fumée va l'aveugler et bientôt il ne verra plus assez pour conserver l'auréole de sa dignité. — Rappelez-vous les deux vieillards séducteurs de la chaste Suzanne : ils ne rougissent pas d'aller la surprendre dans un lieu intime d'où la décence devait les tenir éloignés ; ils s'avilissent jusqu'à lui demander de commettre un crime ; mais rencontrant dans cette femme une généreuse résistance, ils ont recours au moyen le plus vil, aux menaces et à la calomnie. Et cependant ils étaient juges dans leur nation : avec l'honneur attaché à leur charge, ils possédaient l'estime du peuple tout entier. Mais la passion qui les aveugle en fait les plus bas et les plus impudents des solliciteurs ; ils menacent comme de vulgaires malfaiteurs ; eux, les juges en Israël, ils ne savent même plus défendre leur imposture, car, interrogés par Daniel, ils se contredisent. Alors l'infâme calomnie apparaît au grand jour, ils sont condamnés par le jugement populaire et succombent sous une grêle de pierres. — Rappelez-vous Salomon. Tant qu'il vit dans la crainte de Dieu, il est l'oracle de son temps, sa sagesse incomparable n'a d'égale que l'estime et l'admiration de l'univers. Mais à peine laisse-t-il son cœur brûler d'un feu impur pour des femmes étrangères que le voilà réduit à un tel degré d'aveuglement qu'il offre l'encens à des idoles, et en même temps son grand renom de sagesse s'évanouit, au point qu'on a pu mettre en doute jusqu'à son salut éternel.

Mais qu'avons-nous besoin de ces exemples anciens ? — Voyez ce père de famille qui s'est épris d'une autre femme que son épouse légitime : il ne sait plus agir en époux, et il traite son épouse comme une esclave ; il ne sait plus agir en père, et il arrache le pain de la bouche de ses enfants pour en repaître une louve insatiable. — Voyez cette jeune fille qui s'est follement laissée dominer par un amour aveugle. Non seulement elle foule aux pieds, avec son propre honneur, l'honneur de toute sa famille ; mais souvent encore elle ne rougit pas de porter comme en triomphe le fruit honteux de son péché. — Et ces hommes qui fréquentent les créatures les plus dégradées, voyez avec quelle folie ils sacrifient tout à l'idole de la volupté, jusqu'à leur propre réputation.

En un mot, cette passion effrénée est semblable à un violent incendie qui détruit tout ce qu'il rencontre.

II. — *Le remède à l'impureté*

Et maintenant, quel est le remède à apporter à un vice aussi tyrannique ?

Si vous présentiez la pointe d'une épée devant la poitrine d'un aveugle, si vous le conduisiez au bord d'un précipice, croyez-vous qu'il en serait épouvanté ? Non : ne voyant ni l'épée qui menace de le transpercer, ni le précipice où il va tomber, il ne saurait en être ému. Telle est la malheureuse condition de ceux qu'aveugle la passion de la chair. Dites-leur que s'ils ne se convertissent pas, ils vont tomber sous les coups du glaive de la justice divine ; dites-leur que le moment de leur mort sera celui de leur chute dans les abîmes de l'enfer ; redites-leur que Dieu, blessé au cœur par la malice de leur péché, a jadis englouti sous les eaux d'un déluge universel la race humaine tout entière, à l'exception de Noé et de sa famille ; ajoutez qu'il fit pleuvoir le feu du ciel sur les deux villes infâmes de Sodome et de Gomorrhe et qu'il les réduisit en cendres avec tous leurs habitants ; exposez-leur les terribles exemples rapportés par l'histoire et tous les châtiments dont la foi les menace : ces malheureux, dont les yeux sont couverts d'un bandeau funeste, ne voient pas et ne veulent pas voir leur propre péril. Voilà pourquoi souvent ils ne se réveillent point, ils ne s'émeuvent point ; les voluptés coupables sont punies par l'aveuglement qui conduit à l'enfer.

— Mais enfin, me direz-vous, il n'y a donc aucun remède à un aussi grand mal ?

— Oh ! il y en a un assurément, et si nous voulons sincèrement guérir, nous avons un exemple et un modèle dans le saint Evangile : c'est l'aveugle de Jéricho. — Il connaissait son mal et il en gémissait. Pécheurs, si vous commencez à comprendre votre misérable état et si vous en éprouvez de la tristesse, si vous en avez regret, eh bien ! courage, ayez confiance et disposez-vous à faire un pas de plus. — Car lorsque l'aveugle entendit le bruit de la foule qui accompagnait le Sauveur et ses apôtres, il demanda ce que c'était. Faites de même, m. f., interrogez : demandez aux ministres de Dieu comment vous pourrez sortir de ce misérable état. — Ayant appris que c'était Jésus de Nazareth qui passait par là, notre aveugle s'écria à haute voix : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi ! » Comme lui, élevez le cri de vos prières vers Jésus et implorez sa miséricorde. On voulut le faire taire, mais il cria encore plus fort : *Jesu, Fili David, miserere mei !* Si dans votre humble retour à Dieu vous sentez vos passions se récrier, si vous entendez les complices de vos désordres vous désapprouver, ne vous laissez pas arrêter, demandez avec plus d'instances, avec une foi plus vive, demandez à Jésus pitié et miséricorde.

— Enfin, l'aveugle fut conduit aux pieds de Jésus qui lui demanda ce qu'il lui voulait : « Seigneur, lui répondit-il, faites que je voie ! » Vous aussi, demandez à Jésus, lumière du monde, qu'il guérisse votre cécité, qu'il éclaire votre intelligence. Et alors, comme le mendiant de Jéricho, ouvrez les yeux à la vérité, ayez en horreur le vice qui vous a aveuglés ; et une vie nouvelle, une vie toute pure vous méritera de jouir de la véritable paix que Dieu seul peut donner et qui surpasse tous les plaisirs des sens. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LA MORALE

VI

EST-ON FORCÉ D'OBSERVER LES COMMANDEMENTS ? LE LIBRE ARBITRE

Mes frères,

Dieu nous a donné les commandements pour diriger notre vie. Il veut que ses lois soient observées par tous les hommes, mais il ne force personne à leur obéir ou non ; il nous laisse libres de les accepter ou de les rejeter.

J'aborde la question de cette liberté de l'être humain et vais m'efforcer de répondre aux trois questions suivantes : 1° En quoi consiste cette liberté ? 2° L'avons-nous ? Et 3° sur quelles raisons basons-nous la revendication de cette liberté ?

I. — *En quoi consiste cette liberté ?*

La liberté n'est pas une faculté de l'âme ; c'est la propriété de notre volonté de choisir et de nous déterminer pour un objet ou pour un autre, par exemple, travailler ou ne rien faire. C'est le pouvoir de choisir, et de choisir sans contrainte, sa détermination, de la varier, les circonstances qui précèdent et qui environnent l'acte restant les mêmes.

Mais si, parmi les actions qui s'offrent à son choix, il en est que la conscience qualifie bonnes ou mauvaises, d'après leur relation avec le devoir, le pouvoir d'accomplir ou de négliger ce bien, de fuir ce mal ou de le commettre, c'est la liberté sous la forme militante, la liberté morale, le libre arbitre. Ainsi la moralité et la liberté sont connexes ; le libre arbitre est le premier fondement de la moralité, non pas que l'homme, par sa liberté, crée le bien moral, mais parce que sa liberté seule le rend capable de l'embrasser.

II. — *Avons-nous cette liberté ?*

On agit fatalement ou librement.

Tous les êtres inférieurs à l'homme agissent fatalement, et il leur serait impossible d'agir autrement qu'ils ne font dans des circonstances données. La bête sans doute choisit sa nourriture, son séjour, se meut comme il lui plaît, a des connaissances, des souvenirs, forme des jugements pratiques et ordonne ses actions sous la dictée de ses appétits. C'est une ébauche de volonté, ce n'est pas un vrai vouloir, parce que chez elle tout est de l'ordre sensible. Or le sens n'atteint que le fait singulier, transitoire, localisé dans l'espace et dans le temps. La bête n'a qu'un seul critère pour se décider : l'élan de l'appétit ; et sa réponse est toujours la même, elle ne varie pas, elle est dictée par le plaisir sensible. Et comme elle désire fatalement les jouissances, fatalement aussi elle préfère la plus grande.

Chez l'homme, la liberté n'existe pas partout, car l'action humaine est souvent nécessitée, par exemple quand elle relève de la vie physiologique, respiration, digestion, circulation du sang, etc. ; ou quand elle échappe au regard de la conscience ou au pouvoir de la volonté, comme les actions réflexes, les actions initiales ébauchées dans le cerveau, les paroles intérieures, les impressions passives, les réactions fatales. Mais elle existe, elle habite les hauteurs qui dominent la région sensible et qu'éclaire la raison et où Dieu fait luire aussi, quand il lui plaît, les clartés supérieures de la foi.

L'existence de ce libre arbitre a été singulièrement attaquée au cours des siècles. Dans l'antiquité grecque et romaine, ce ne sont qu'incertitudes et contradictions chez les philosophes, les penseurs et les poètes. Les uns affirment le libre arbitre, ainsi Aristote ; les autres, comme Platon, parfois le reconnaissent, parfois le rejettent. Et l'on voit toujours apparaître cette sombre divinité qui est au fond de toute la mythologie du monde antique : le *Destin*, qui se joue des pensées des hommes et les asservit à ses caprices. — Dans la suite des temps, pour Mahomet, la volonté inflexible de Dieu englobe toutes les volontés humaines : « Dieu est Dieu, et tout est écrit. » A en croire Luther, nous n'avons pas de liberté, nous sommes forcés au bien ou au mal, selon la volonté de Dieu ; mais nous ne pouvons que faire le mal, puisque notre liberté a été détruite par le péché originel. La même thèse fut reprise par Calvin et par les Jansénistes.

De nos jours, le fatalisme a pris une autre forme et un autre nom : il s'appelle le *déterminisme*, mot par lequel on veut indiquer que tout est déterminé forcément, fatalement, sans que la liberté ait rien à décider. Nous sommes esclaves de notre nature physique, disent les uns, esclaves des lois générales du monde, disent les autres. Tout se réduirait donc à un système de mécanique fatale, où tout serait enchaîné dans un réseau de causes, et l'on ne pourrait pas se dégager de l'engrenage de l'universalité des causes.

III. — *Sur quelles raisons basons-nous notre revendication de la liberté ?*

En réalité, sommes-nous vraiment libres ? Pouvons-nous dire, en empruntant le langage d'un des héros de Corneille : « Je suis maître de moi, comme de l'univers » ?

Sans doute, nous ne pouvons pas aller jusque là, parce que l'univers nous échappe ; mais nous pouvons redire la première partie du vers : « Je suis maître de moi... », car nous avons le pouvoir de choisir et de choisir sans contrainte. — Notre expérience personnelle, l'idée du devoir, de la responsabilité et du mérite ou démérite, la justice sociale, la justice éternelle, les bienfaits de cette liberté le prouvent.

1. *Notre expérience personnelle.* — J'ai conscience que je suis libre. « Que chacun de nous s'écoute, dit Bossuet, et se consulte lui-même, il sentira qu'il est libre, comme il sentira qu'il est raisonnable. »

Sans doute, par suite de la faute originelle, notre concupiscence mauvaise s'est développée, notre raison s'est obscurcie, notre volonté s'est affaiblie ; mais notre libre arbitre n'a pas été détruit.

Quand on me propose une action, deux partis se présentent à moi. Lequel prendre ? Je réfléchis, j'examine; c'est donc que je puis choisir et que rien en dehors ou au dedans de moi ne m'oblige à agir

nécessairement d'une façon plutôt que d'une autre : je suis libre. Je me décide. Il y a eu efforts de ma raison et de ma volonté, efforts dans lesquels le philosophe Maine de Biran voyait une preuve très forte de notre liberté.

Nous pouvons choisir le parti le plus désavantageux pour nous ou le plus favorable à nos intérêts, le dévouement ou l'égoïsme, le bien ou le mal.

Nous sentons bien tous que nos actions découlent de nous et que nous avons la paternité de nos actes.

2. *L'idée du devoir.* — Avec l'expérience personnelle, l'idée que nous avons du devoir fournit une preuve irréfragable que nous avons notre libre arbitre.

En face d'un devoir certain, deux voix se font entendre à nous. L'une nous dit : « *Tu dois* t'acquitter de ce devoir », l'autre : « *Tu peux,* tu es libre. » — « Deux choses remplissent mon âme d'une admiration et d'un respect toujours nouveaux, et qui grandissent à mesure que la réflexion y revient et s'y applique : le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi... Ces deux choses, je n'ai pas besoin de les chercher et de les deviner, comme si elles étaient enveloppées de nuages ou situées dans une région inaccessible ; je les vois devant moi et je les rattache immédiatement à la conscience de mon existence. » Ainsi s'exprimait Kant, constatant que la loi morale existe partout, imprimant dans tous les cœurs la notion du droit et du devoir, donnant l'horreur du vice, l'amour et l'estime de la vertu.

Quand nous nous sommes acquittés de notre devoir, nous éprouvons une satisfaction intime, parfois nous en tirons une gloire qui s'apparente à l'orgueil. Le ferions-nous, si nous étions de simples machines automatiques, si nous n'étions pas vraiment convaincus que nous sommes libres, que nous avions le choix entre deux actions et qu'entre les deux nous avons opté pour la meilleure, celle que commandait le devoir ?

3. *Sentiment de la responsabilité, du mérite et du démérite.* — De l'idée du devoir découle le sentiment de la responsabilité, qui nous apporte, à son tour, une preuve de notre liberté.

Le problème moral suppose que nous sommes doués de liberté, que nous avons une volonté, que cette volonté libre est en face de lois qui lui créent des obligations, et que, selon que nous acceptons ou rejetons la loi qui nous oblige, nous faisons bien ou mal, nous honorons notre conscience par la vertu, ou nous la disqualifions par une faute.

Pour être morale, l'action doit être responsable. La morale a pour objet le devoir. Le devoir est une loi, mais qui ne ressemble pas aux lois physiques. La pierre, en effet, n'a pas le devoir de tomber, la glace échauffée n'a pas le devoir de fondre, le soleil n'a pas le devoir de se lever ou de se coucher à l'horizon ; pourrait-on reprocher à l'arbre de ne pas donner de fruits ? en ne rendant pas le service qu'on attend d'elle, la bête commet-elle un acte coupable ?

Sans la liberté, il n'y a plus de devoir, plus de valeur morale, plus de vice, plus de vertu, plus de mérite, plus de démérite, plus de remords fondé, plus de joie de la bonne conscience. La vie morale s'écroule tout entière pour faire de chacun de nous un simple automate dont les ficelles se tirent au hasard des circonstances, sans que rien n'émeuve son cœur. Il en résulterait que nous ne pourrions plus estimer personne, ni admirer aucune vertu, aucun héroïsme. Les héros, les vertueux, les dévoués, les généreux, les saints seraient des êtres à impulsion fatale, sans mérite aucun. De même le criminel, le malhonnête, le voleur, le menteur, l'impudique, le gredin ne devraient nous inspirer aucune mésestime, puisqu'ils n'étaient pas libres d'agir autrement et qu'ils auraient droit de nous dire : « Je ne l'ai pas fait exprès, ce n'est pas de ma faute. » Il n'y aurait dans leurs fautes et déchéances ni responsabilité ni imputabilité.

Et que serait le monde avec ce fatalisme universel ? Si nous n'étions pas des êtres libres, si nos affections, nos vertus étaient sans mérite et nos fautes sans démérite, le monde ne serait qu'un ridicule théâtre de marionnettes humaines, une misérable caricature de la vraie vie.

Mais l'homme a reçu de Dieu la liberté. L'Ecriture nous le dit d'un mot expressif : « Dieu a laissé l'homme à la main de son conseil. » Je comprends alors l'éloge que l'Ecriture encore fait du juste, en disant « qu'il pouvait transgresser la loi, mais ne l'a pas transgressée, faire le mal et ne l'a pas fait. » (Eccli., XXXI, 10).

4. *La justice sociale.* — Si tout se réduisait à un système mécanique, si nous agissions aussi fatalement qu'une machine, pourquoi les tribunaux condamneraient-ils l'homme qui a tué son semblable et ne condamneraient pas le bloc de pierre qui a tué un passant, ou la roue qui a broyé un malheureux ? « Ne vous fâchez donc pas contre les choses, disait Euripide avec une naïve malice, car cela ne leur fait rien du tout. » Pourquoi se fâcher contre les hommes, puisqu'il n'y a plus que des choses ?

D'autre part, voici un homme que la maladie a atteint dans ses facultés ; une lésion cérébrale trouble son intelligence et sa volonté : « C'est un aliéné, » dit-on. Qu'est-ce que cela veut dire ? Aliéner ses biens, c'est s'en déposséder, c'est les transférer à d'autres. Un aliéné est celui qui n'est plus en possession de son intelligence et de sa liberté ; il est dépossédé de ces biens ; donc il les avait. Sa liberté disparaît et, avec elle, la responsabilité morale. Si ce fou vole, tue, incendie, on l'enchaîne, on ne le punit pas ; si sa folie a été reconnue auparavant, on ne le traduit même pas en justice ; c'est le juge qui le constate et il est dessaisi par le fait même, la prévention tombe. Il n'y a plus de coupable à punir, il n'y a qu'un malade à soigner, et, parce qu'il est dangereux, à isoler. Pourquoi ? Parce que la justice criminelle poursuit le mal moral, et que le mal moral ne peut pas être là où n'est pas la liberté morale.

5. *La justice éternelle.* — Par delà les sanctions de ce monde, l'humanité inquiète en a toujours attendu, espéré, redouté d'autres. Quelque chose nous dit qu'à la mort tout n'est pas fini, qu'une autre destinée commence, destinée que déterminent le bien et le mal qu'on a fait ici-bas. Cette conception fait le fond de toutes les religions ; dans l'âme du sceptique, elle survit, sous forme d'instinct moral, aux croyances éteintes. Elle est aussi un hommage rendu au libre arbitre, car ces sanctions d'outre-tombe n'ont pas d'autre objet que l'usage bon ou mauvais de notre liberté.

Si la vertu malheureuse peut souffrir ici-bas sous les artifices de la calomnie, si le vice audacieux peut triompher par la violence ou la ruse, un jour viendra où la vérité victorieuse montrera chacun tel qu'il est, où l'équité définitive fera à chacun le sort qu'il *mérite*. Or on ne mérite que par la liberté, ainsi que nous l'avons dit. Mérite et responsabilité, responsabilité et libre arbitre, c'est tout un.

Le Juge suprême redresse les erreurs, répare les défaillances de la justice humaine. Aucune vérité

n'est plus évidente, aucune n'est plus mêlée aux racines de toute certitude humaine.

6. *Bienfaits de cette liberté.* — Cette liberté fait *ma personnalité* et me rend indépendant des créatures. Tandis que le pécheur tombe dans un honteux esclavage, la vertu nous affranchit. Servir Dieu, c'est régner. « Là où existe l'esprit de Dieu règne la liberté » (II Cor., III, 17). Mais la liberté ne consiste pas à faire tout ce qui nous plaît ; la liberté est limitée par les droits du prochain et consiste à faire ce qui est permis, sans abus de pouvoir. C'est ainsi qu'elle contribue à garder la dignité sacrée et imprescriptible de la personne humaine. C'est à l'usage de son libre arbitre que l'homme doit le mérite, la beauté morale de sa vie, et, finalement, le droit au bonheur éternel. Il s'élève de vertus en vertus, chaque degré qu'il monte est un progrès de sa liberté ; chacun est libre dans la mesure où il s'est volontairement affranchi, et dans cette même mesure il est homme. Car c'est la liberté qui fait l'homme, l'homme qui répond au type que Dieu avait devant les yeux quand il a dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, » l'homme que Dieu a conçu, l'homme que la création a commencé, l'homme que développe l'éducation domestique et sociale, l'homme enfin qui s'élève lui-même dans les laborieux enfantements de la vertu.

* *

Et nul n'a le droit de brimer ou d'empêcher cette liberté. Les formes de gouvernement, comme toutes les institutions humaines, ne peuvent et ne doivent avoir qu'un but : aider l'individu, et par lui les familles, les groupements, à bien user de leur liberté; les aider par la lumière d'abord, en leur montrant le devoir et l'idéal à atteindre ; les aider en leur donnant les secours pour parcourir cette noble route; les aider enfin en réprimant les excès et en inspirant le respect des droits d'autrui. Mais, il ne faut pas l'oublier, les individus, les institutions et les Etats restent toujours les serviteurs de la vraie liberté qui ne doit jamais être sacrifiée, et aucun culte d'idoles quelconques ne doit être substitué au primat de la personnalité humaine.

Soyons, m. f., les hommes que Dieu a voulu faire. Croyons à la liberté ; pour y croire, exerçons-la ; en l'exerçant, nous l'agrandirons, et nous grandirons avec elle ; nous monterons avec elle jusqu'à la ressemblance de Dieu, jusqu'à la vie éternelle. *Amen.*

POUR LA FETE DE S. THOMAS D'AQUIN
(7 mars)

LES CARACTÈRES DE SA SAINTETÉ

Mes bien chers frères,

« La volonté de Dieu est notre sanctification » (I Thess., IV, 3). Dieu nous a appelés, appelés du néant à la vie et de la vie naturelle à la grâce surnaturelle, pour que nous soyons des saints. Tel est l'idéal chrétien que S. Paul nous a tracé en quelques mots et qu'il nous faut réaliser, quelles que soient nos origines et nos situations sociales, dans le monde comme dans le cloître. C'est plus qu'un idéal d'honnêteté commune et vulgaire, remarquez-le bien, c'est un idéal de perfection transcendante qui s'impose à nous... La sainteté est le couronnement de la vie chrétienne, la récompense des efforts généreux et multiples que nous accomplissons chaque jour, avec le secours de la grâce divine, dans le but de nous rapprocher de Dieu, d'établir le règne de Dieu dans nos âmes et dans les âmes qui nous entourent, de porter en nous et dans les autres l'amour de Dieu à son suprême degré.

Mais comment devenir un saint? Par quels moyens parvenir à la sainteté ?

Notre-Seigneur nous répond : « Que celui qui veut être mon disciple, qui veut être saint à mon exemple, saint et parfait comme mon Père céleste est parfait, que celui-là se renonce lui-même dans la plus totale abnégation et jusque dans la souffrance de la croix, et qu'il me suive, qu'il me suive partout où j'irai !... En récompense de l'amour qui l'aura ainsi entraîné, nous viendrons, mon Père et moi, nous ferons notre demeure en lui. Il sera saint. »

En effet, qu'est-ce qu'être un saint ? C'est diriger vers Dieu tous les élans de son cœur, toutes les pensées de son esprit, toutes les actions de sa volonté ; c'est élever toute son âme jusqu'à lui et se maintenir par toutes les forces de son être en perpétuel contact avec Celui qui est principe vital et idéal suprême.

Je veux donc être un saint, puisque telle est sur moi la volonté de Dieu, mon Créateur et mon Père... Mais comment m'élèverai-je jusqu'à lui, si par mon esprit, par mon cœur, par tout moi-même, je suis lourd de mes misères humaines, de mes erreurs et de mes faiblesses ? Il faut donc purifier mon cœur, mon esprit, tout moi-même... J'ai réalisé cette condition préalable, j'ai pu atteindre Dieu ; il est mon appui. Mais comment resterai-je invinciblement attaché à lui ? Par la charité, par cet amour parfait qui me consommera dans l'unité avec lui.

Renoncement, charité, voilà les éléments essentiels qui constituent dans une âme la sainteté. Ces notions, je les ai ici brièvement rappelées ; S. Thomas d'Aquin les a longuement exposées à divers endroits de sa *Somme Théologique*. Il n'entre pas dans mon dessein de les développer sous vos yeux. Je voudrais bien plutôt vous montrer comment lui, S. Thomas d'Aquin, les a réalisées dans sa propre vie; en d'autres termes, comment cette sainteté il l'a vécue. Il doit être par là-même un modèle, un enseignement vivant pour nous. Et puisque la sainteté, ai-je dit, est faite de deux grandes vertus, le renoncement et la charité, je vous parlerai de l'esprit de renoncement et de la charité de S. Thomas d'Aquin.

I. — *L'esprit de renoncement*

« Que celui qui veut être saint se renonce à lui-même, qu'il dise *Non* à tout ce qui peut le retenir dans l'égoïsme. » Voilà l'ordre du divin Maître, le premier commandement de la sainteté.

Il est certes bien des manières de pratiquer le renoncement. Parmi les saints, les uns, pour se détacher de la terre, livrent leur corps à de terribles mortifications et à d'effroyables pénitences; d'autres se réfugient dans le désert, loin du monde, de ses bruits, de ses attraits. Tous se séparent résolument de ce qui pourrait diviser leur cœur et gêner leur intimité avec Dieu dans la plus parfaite charité.

Quelle est donc la meilleure manière de nous renoncer nous-mêmes ? C'est celle qui, tout considéré, dégage le plus complètement notre cœur... Voilà bien ce qu'a fait S. Thomas d'Aquin. Il a adopté le genre d'abnégation qu'il jugeait le plus propre à lui procurer cette parfaite liberté d'âme, délivrée de toutes les convoitises inférieures.

« Tu seras riche, tu auras les joies les plus légitimes de la vie, tu seras ton maître et tu ne rece-

vras d'ordre que de toi-même. » Voilà ce que lui disait le monde, et Thomas d'Aquin, qui avait entendu et compris les sublimes promesses faites par le Christ à la pauvreté, à la pureté, à l'obéissance, Thomas d'Aquin a répondu *Non* au monde et à tout ce qui était du monde. « Non, je serai pauvre. Non, je serai chaste. Non, je serai obéissant. » Son renoncement est ainsi fait des trois vœux de religion : pauvreté, chasteté, obéissance.

Il renonce aux richesses, aux dignités, aux honneurs. Par sa naissance, il est appelé à se trouver un jour à la tête d'une belle fortune, et voilà que délibérément il s'enlève à lui-même le droit de posséder la moindre chose, en professant la pauvreté volontaire dans un Ordre mendiant ; et cette pauvreté, il la défend, comme un avare défend son trésor, contre tout ce qui pourrait l'entamer. A toutes les avances des Papes qui lui offrent des bénéfices ecclésiastiques, il oppose un refus absolu. Même pour subvenir à ses parents spoliés par Frédéric II à cause de leur dévouement à l'Eglise, il n'accepte pas les revenus que lui offre le pape Clément IV. Il méprise les dignités et les honneurs. Il faut toute l'autorité d'Albert le Grand et du Maître général de l'Ordre pour lui faire accepter les grades universitaires. Chaque fois que l'on voulut faire de lui un abbé ou un évêque, il obtint par ses instances réitérées qu'on lui permît de rester un simple Frère. « Vous serez nommé cardinal avec Frère Bonaventure, et tout l'Ordre s'en réjouira, » lui dit un jour un de ses Frères, et Thomas d'Aquin de répondre : « Sois sans inquiétude à ce sujet ; j'ai demandé à Dieu et j'ai obtenu qu'il me prenne à mon rang et qu'aucune dignité, qu'aucune charge ne m'en retire. »

Il renonce aux plaisirs inférieurs et même aux joies les plus légitimes de la vie. Jamais la volupté ne vint ternir l'angélique pureté de son âme. Vous connaissez son éclatante victoire sur la tentation vivante introduite dans sa prison par la sournoise supercherie de ses frères, et la faveur céleste qui fut la récompense de sa fermeté et le garda toute sa vie contre toute chute et contre toute faiblesse, si bien que son confesseur, qui entendit sa dernière confession générale, pouvait déclarer qu'il le trouva au terme de son existence de près de cinquante années pur et innocent comme un petit enfant.

Mais il est un bien créé qui nous est plus cher que la richesse, que les honneurs, que les jouissances sensibles et les voluptés charnelles : c'est nous-mêmes, c'est ce tyran intérieur, aux caprices égoïstes et multiples, que nous nommons le *moi*. Comment nous dégager de son emprise ? Comment nous délivrer de ses exigences et de ses tyrannies ? Par l'obéissance dans l'humilité.

— Mais, direz-vous, S. Thomas d'Aquin, c'est un maître, c'est ce que nous appelons aujourd'hui une personnalité. Et vous voulez qu'il abdique ainsi dans l'obéissance ce qui fait la vigueur, l'énergie, la puissance de son caractère ? Mais c'est un génie, et vous voulez l'amoindrir en le courbant sous des ordres ?

— S. Thomas d'Aquin sourirait de vous entendre et il vous répéterait ce que, quelques instants avant de mourir, il disait à son confesseur : « Grâce à Dieu, ni mon titre de docteur, ni ma science, ni aucune victoire scolastique n'ont fait naître en moi une impression de vaine gloire... Il est d'une importance capitale qu'on soit humble et obéissant. Toute la vie religieuse a la perfection dans l'obéissance. C'est par elle que l'homme se soumet à l'homme par amour pour Dieu, de même que Dieu a daigné obéir à l'homme par amour de l'homme. » Et il disait encore en recevant le saint viatique : « Je ne m'attache pas à mon sens propre. Si jamais je me suis mal exprimé sur ce sacrement, je me soumets au jugement de la sainte Eglise, en l'obéissance de laquelle je meurs. »

Abneget semetipsum. Oui, qu'il se renonce à lui-même, qu'il foule aux pieds toute richesse, tout honneur, toute volupté, qu'il écrase son propre *moi* sous le mépris, celui qui veut aller jusqu'à Dieu. C'est ce qu'a fait S. Thomas d'Aquin, en renonçant à tout lui-même par la pauvreté, par la pureté, par l'obéissance ; et c'est à cause de ce renoncement total, de cette pureté parfaite, qu'il a obtenu d'entrer dès ici-bas dans la claire vision de Dieu : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »

II. — *La charité*

Le renoncement, ce n'est pas la sainteté ; ce n'en est qu'un élément ou, si vous aimez mieux, que la condition nécessaire. Se vider de toutes les aspirations inférieures, de toutes les pesanteurs matérielles qui nous retiennent à la terre, c'est bien, mais ce n'est pas tout, et cela ne sert de rien si l'on ne se remplit pas de Dieu. Nous pouvons mourir à nous-mêmes ; si nous ne vivons pas en Dieu et pour Dieu, nous n'avons rien de ce qui fait la sainteté. Seule, la possession de Dieu, source de toute sainteté, rend l'âme sainte, et c'est le degré d'union intime avec Dieu qui détermine le degré de la sainteté.

Mais comment entrer en possession de Dieu ? Est-ce par une conquête, par une acquisition ? Non, Dieu est esprit. Ce sera donc par les facultés supérieures de notre âme, par notre intelligence, qui cherche à le connaître toujours davantage comme l'idéal suprême comblant tous nos désirs.

Je n'ai pas à vous dire comment un jour, dans les splendeurs éternelles, vraiment sanctifiés par la grâce dans les épreuves d'ici-bas, nous prendrons pleinement possession de Dieu par toutes les facultés de notre âme. Mais sur cette terre, quand nous aimons Dieu dans une charité parfaite, cet acte d'amour qui nous unit à lui est plus parfait que l'acte par lequel nous le connaissons. Il n'en est pas moins vrai qu'avant d'aimer Dieu il nous faut le connaître. Cette connaissance commencée se poursuit ensuite dans un amour sans cesse grandissant, et qui veut toujours mieux connaître pour mieux aimer.

1. Nous entrons donc tout d'abord en possession de Dieu, nous nous attachons à lui *par notre intelligence,* et pour cela, nous avons trois moyens : le savoir, la foi, et un don gratuit de Dieu, le don de sagesse.

Nous pouvons en effet, à la manière des philosophes, au moyen de notre seule raison, en observant la nature des êtres créés qui nous entourent, conclure à l'existence de Dieu et juger de ses perfections sans limites. Nous pouvons, en écoutant les enseignements de la révélation, pénétrer plus avant dans la vie intime de Dieu. Mais hélas ! bien souvent notre raison humaine est victime de l'erreur et notre foi hésite et chancelle... Oh ! si l'Esprit de Dieu venait lui-même éclairer notre intelligence, s'il répandait en nous un des rayons de sa lumière, toute notre âme envahie de clarté prendrait sur les réalités divines, sur les insondables mystères de la divinité, des vues éblouissantes, et dans cette intuition profonde il y aurait entre notre âme et Dieu une certaine communauté de nature, une union intime ; nous posséderions Dieu par notre intelligence.

Voilà précisément ce qui caractérise la sainteté de S. Thomas d'Aquin. Il y a en lui cette double sagesse : sagesse acquise et sagesse infuse, sagesse humaine et sagesse divine. Personne n'a été plus richement doté que lui de la triple lumière qui doit diriger toute étude sacrée : raison, foi, don de sagesse. C'est tout cela que nous retrouvons dans son enseignement, dans ses œuvres, car son génie est fait de son labeur acharné et de sa contemplation.

2. Je dis que S. Thomas d'Aquin atteint Dieu, entre en possession des réalités divines par son intelligence. Est-ce à dire qu'en lui le cœur ne joue aucun rôle? Non. Cette contemplation, — aile victorieuse qui emporte son âme sur les cimes inaccessibles du divin, qui lui ouvre les horizons célestes et l'amène à participer aux lumières éternelles, — c'est l'épanouissement de son amour de Dieu. C'est parce qu'il s'unit à Dieu lui-même en cet amour de charité qu'il prend connaissance des réalités infinies. Volontiers, nous dirions de lui ce que les Juifs disaient de Notre-Seigneur : « D'où lui vient toute cette science, toutes ces lumières sur tant de choses qui sont pour nous hors de portée ? Il n'est qu'un homme, impuissant, comme nous-mêmes bien souvent, contre les ignorances, sujet aux erreurs, victime des préjugés. D'où lui vient ce qu'il sait et ce qu'il nous livre de sa pensée ? » La réponse est facile : « Ce qu'il sait, il l'a trouvé devant le Saint-Sacrement, au pied du Christ crucifié ; il l'a appris dans la prière, il l'a entendu dans l'extase. »

Regardez un instant S. Thomas d'Aquin. Sur sa route, dans ses recherches intellectuelles, il rencontre des problèmes ardus, il se heurte à des obstacles... Il y a un doute, une hésitation dans sa pensée... Il lui semble que cela n'est pas, que cela ne peut pas être ; mais au contraire la révélation l'affirme dans telle parole de nos Saints Livres... Que faut-il dire, et aux objections faites, que faut-il répondre ?... S. Thomas tombe à genoux dans un élan d'amour, et une lumière descend du ciel dans son âme. Voilà les apôtres Pierre et Paul qui viennent lui parler ; voilà le Christ lui-même qui vient le rassurer sur la sainte vérité de sa pensée...

Qu'elles sont profondes et comme elles nous révèlent l'âme de S. Thomas d'Aquin cette demande de Notre-Seigneur et cette réponse du grand théologien :

— Thomas, tu as bien écrit de moi, que veux-tu pour ta récompense ?

— O mon Sauveur, pas d'autre récompense que vous-même ! C'est par amour pour vous que j'ai étudié, que j'ai travaillé, que j'ai veillé des nuits entières ; c'est au service de votre vérité que je me suis épuisé. Je ne veux pas d'autre récompense que vous. Vous êtes tout pour moi, ô mon Dieu !

Ce cri d'une âme sainte, il nous faut chaque jour le répéter, m. f. Pour nos labeurs conquérants de la vérité dont il faut nous emparer pour la donner aux autres, pour les générosités et les dévouements de la charité qu'il nous faut répandre pour apprendre aux autres à aimer, ce n'est pas la gloire, ce n'est pas la reconnaissance des hommes, ce n'est même pas la satisfaction du devoir accompli, — ô Jésus, salut et amour de nos âmes, — c'est Vous-même que nous voulons comme récompense !

* *

Vous savez, m. f., sous quel beau nom l'on désigne parfois S. Thomas d'Aquin : on l'appelle le *Docteur Angélique* ou l'*Ange de l'Ecole*. J'ignore qui a trouvé cette périphrase pour le désigner aussi parfaitement. Elle est aujourd'hui couramment employée ; elle se retrouve sous la plume des Souverains Pontifes et, après eux, les théologiens aiment à la répéter.

Docteur Angélique ! C'est là un titre de gloire. Comment le justifier ? Certes, elles ne manquent pas les explications ; on les a multipliées à profusion. Sur les sept ou huit qui ont été données, je n'en veux retenir que deux, et ce sont précisément celles-là mêmes que je viens de vous dire :

S. Thomas d'Aquin est vraiment le Docteur Angélique par son esprit de renoncement et par la pureté de son âme, par son amour et sa vie d'union avec Dieu. « Tout en demeurant sur la terre, a dit le plus célèbre de ses commentateurs, il était sans cesse en esprit, par la vision de son intelligence et par l'élévation de son amour, avec les anges, en la compagnie de Dieu. »

Il n'a donc cessé de vivre en Dieu, avec Dieu, pour Dieu, sans connaître les corruptions de la terre. Ce n'est pas seulement un bonheur que nous pouvons lui envier ; c'est aussi un enseignement d'exemple que nous venons lui demander, à lui, le Docteur par excellence de la vérité et de la vie chrétienne. Qu'il le grave dans nos âmes et que Dieu, par son intercession, nous donne de réaliser dans toute notre vie cet idéal de sainteté vivant sous nos yeux en S. Thomas d'Aquin ! Ainsi soit-il.

CHEMINS DE CROIX POUR LE CAREME

III

LE CHEMIN DE CROIX, CHEMIN DE LA VIE

Prologue. — La Sainte Ecriture nous fait entendre que la vie de l'homme sur la terre est un combat, et vous-même avez dit, Seigneur : « Le royaume des cieux souffre violence, et ce sont les violents qui l'emportent » (Mt., XI, 12). En sorte que notre existence terrestre, traversée de difficultés de tout genre et jalonnée d'épreuves, ressemble fort à votre montée au Calvaire. Acceptez donc, ô Jésus, qu'en méditant vos souffrances, nos âmes puisent en ce saint exercice une leçon d'énergie, de confiance ; et qu'après avoir prié avec vous, nous soyons mieux affermis dans la voie austère, mais sûre, qui nous conduira à la vie éternelle.

Ire STATION : *Jésus est condamné à mort*

« Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'était donné d'En-haut, » dites-vous à Pilate, ô Jésus. En sorte que votre condamnation vient moins des hommes que de votre Père et de votre amour pour nous ; et vous-même, acceptant cette sentence dès le premier instant de votre existence humaine, vous veniez « pour faire la volonté du Père » (Héb., X, 7-9), vous veniez « pour cette heure-là » (Jo., XII, 27), pour l'heure de votre immolation rédemptrice.

Et nous aussi nous aboutirons à cette heure-là, et nous aussi nous sommes des condamnés à mort ; et à vrai dire tout le but de notre pèlerinage terrestre se résume aisément en quatre mots : *préparation à la mort.* Puisque nous ne sommes ici-bas que pour mériter le ciel, et que le dernier instant de notre vie décidera de notre éternité, accordez-nous, Seigneur, de ne point repousser de notre esprit une pensée si

salutaire, et de tirer profit de vos avertissements : « Vous ne savez ni le jour ni l'heure » (Mt., xxv, 13), « Soyez prêts » (Mt., xxiv, 44).

IIe Station : *Jésus est chargé de sa croix*

A peine la sentence a-t-elle été prononcée que vos bourreaux apportent l'instrument de votre supplice et vous obligent, malgré votre épuisement manifeste, à le porter comme le dernier des criminels.

A peine étions-nous entrés dans la vie que déjà la croix s'offrait à nous, sous toutes sortes de formes ; et à mesure que les années s'ajoutaient aux années, à mesure les soucis, les labeurs, les responsabilités grandissaient et se multipliaient. Seigneur, pardonnez-nous nos murmures et nos révoltes intérieures, nos lâchetés et nos trahisons ; n'entrez pas en compte avec nous, car nous serions condamnés ; souvenez-vous que nous sommes faibles et conçus dans l'iniquité. Mais, pour l'avenir, rendez-nous généreux, aidez-nous par votre grâce à porter notre croix quotidienne ; et nous apprendrons que, lorsqu'on s'y soumet de bon gré, « votre joug est suave, votre fardeau léger » (Mt., xi, 30).

IIIe Station : *Jésus tombe pour la première fois*

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je vous contemple, ô mon Jésus, dans cette cruelle humiliation, en ce douloureux état. Où sont-ils donc tous ceux que vous avez guéris, délivrés, consolés, tous les bénéficiaires de vos miracles ? Ne devraient-ils pas se montrer et proclamer bien haut votre infinie bonté ? Où sont-ils, vos amis, les apôtres et Pierre qui voulait vous défendre jusqu'à la mort s'il était nécessaire ? Je ne vois personne, ô Jésus, pas une main secourable qui vienne vous aider à vous relever. Personne !

Il fallait donc, Seigneur, qu'en cela encore vous soyez semblable à nous ! Car nous ne savons que trop ce qu'est l'ingratitude humaine et de quels abandons, de quelles trahisons elle est capable. Jeunes, nous avons donné notre confiance, nous comptions sur l'avenir ; les années ont passé et, une à une, nos illusions se sont en allées comme la poussière au vent. Que reste-t-il de nos rêves, de nos espérances, de nos affections ?... Quoi qu'il en soit, accordez-nous, Seigneur, de vous imiter, de ne pas nous décourager, de reprendre la route du devoir.

IVe Station : *Jésus rencontre sa sainte Mère*

Vous n'êtes plus seul, ô divin Maître ; à un carrefour de rues, vous venez d'apercevoir Marie, qui survient avec un petit groupe de fidèles ; elle va vous accompagner maintenant jusqu'au Calvaire, jusqu'au suprême sacrifice. Mais quand vos peines seront finies, son âme restera encore transpercée du glaive, et pour elle commenceront les dures années de la séparation.

Et nous aussi, nous pourrions compter les vides que la mort a faits autour de nous, frappant parmi nos proches, nos amis, nos parents. Bien souvent, du moins pour tel ou tel d'entre nous, elle a bouleversé une vie, créé une situation difficile, ouvert au cœur une blessure qui jamais ne se fermera. Que du moins, Seigneur, nous trouvions une consolation dans l'espérance chrétienne, et dans la douceur de la prière et de votre divine amitié, qui toutes deux nous unissent encore à nos chers en-allés !

Ve Station : *Simon de Cyrène aide Jésus à porter sa croix*

C'est avec un vrai soulagement que je vois vous venir un peu de réconfort, ô Jésus, tout à l'heure pour l'âme et maintenant pour le corps. Voici donc quelques amis dont les sympathies vous apportent un peu de consolation dans l'amertume de vos douleurs.

Ainsi, nous non plus, nous ne sommes jamais seuls sur le chemin de la vie, car vous, le divin Cyrénéen, vous avez voulu faire route avec nous ; vous êtes resté au milieu de nous, dans vos tabernacles, et vous venez en nous par la sainte communion nous communiquer votre force, tandis que déjà vos préceptes nous tracent le chemin et que vos conseils nous guident vers le bonheur. Et si, dans le passé, nous avons connu des heures de découragement, c'est sans doute que nous nous étions un peu éloignés de vous. Redites-nous donc ce que vous disiez à vos apôtres : « Demeurez dans mon amour » (Jo., xv, 9) ; « Gardez mes commandements » (Jo., xiv, 15), « et vous trouverez le repos de vos âmes » (Mt., xi, 29).

VIe Station : *Une femme pieuse essuie la face de Jésus*

Chef-d'œuvre de la charité : cette femme, profondément touchée de vous voir si défiguré, ô divin Maître, s'approche de vous, malgré les soldats et la foule, et d'un linge fin, d'une main délicate, elle essuie votre visage adorable. Ne voulant pas être en reste avec elle, vous lui témoignez votre reconnaissance en imprimant sur son linge les traits de votre sainte Face ; et elle emporte en sa maison cette image comme un trésor sans prix.

Nous aussi, nous avons rencontré de ces âmes charitables sur le chemin de la vie. Quelquefois, c'étaient des amis fidèles, qui nous apportaient dans l'épreuve le réconfort de leur affection ; d'autres fois, c'étaient des voisins, ou même des étrangers, dont nous ignorions jusqu'alors la bonté, que notre amitié avait méconnus peut-être et dont notre indifférence n'avait pas diminué le dévouement ; ou encore des âmes délicates, désintéressées, qui avaient attendu, pour se révéler, l'heure où nous serions dans le besoin.

Seigneur, j'ose croire que de telles âmes sont plus nombreuses qu'on ne pense. Rendez-nous attentifs à leurs gestes, à leurs attentions, à leurs sympathies ; faites que, parfois trop sensibles aux moindres manquements, fussent-ils involontaires, nous le soyons davantage aux attentions et à la bonté ; nous y trouverons consolation, force et confiance.

VIIe Station : *Jésus tombe pour la seconde fois*

Ces secours rencontrés n'empêchent point vos forces défaillantes de vous trahir, ô Jésus, et de nouveau vous voilà écrasé sous le poids de votre lourde croix.

Il est des heures aussi pour nous où les efforts de tous ceux qui nous aiment n'empêcheront pas l'épreuve de s'abattre sur nous et de nous accabler. Beaucoup d'entre nous ont connu, un jour ou l'autre, ce lamentable état ; écrasés par la croix, ne voyant plus notre chemin, n'arrivant pas à sortir de difficultés inextricables, nous nous sentions perdus, et notre âme était sans ressort, notre volonté sans énergie, sans espérance. Et puis le temps a passé, une lumière est venue, un espoir est né, les diffi-

cultés se sont écartées, la tempête s'est apaisée, la paix est revenue.

Aidez-nous, Seigneur, à ces heures de ténèbres et d'accablement. Aidez-nous, à l'exemple de votre servante sainte Thérèse de Lisieux, à ne pas quitter votre main, à garder l'habitude de la prière, avec la confiance et à rester, coûte que coûte, fidèles au devoir, car « vous ne laisserez pas toujours votre serviteur en butte aux difficultés » (Ps. LIV, 23).

VIIIe Station : *Jésus console les femmes de Jérusalem*

Vous paraissez oublier, Seigneur, vos propres souffrances, pour adresser à ces femmes éplorées des paroles de consolation. Et ceci nous invite à réfléchir qu'il est deux sortes de consolations, les vôtres et celles du monde.

Le monde nous propose tout simplement de tourner le dos au devoir, de chasser les pensées importunes et de nous étourdir dans le plaisir bruyant. Etranges consolations, qui n'arrivent pas toujours à nous faire oublier notre peine et ne nous l'enlève un moment que pour nous la rendre bien vite, et plus amère et plus pesante !

Vous en agissez autrement, ô Jésus ! Vous nous apprenez à regarder en face le devoir, à embrasser la croix, vous chargeant de nous donner les forces nécessaires pour qu'elle soit moins lourde, et même pour qu'elle nous apporte la paix et la joie ; et quand l'épreuve est passée, nous trouvons qu'elle nous a enrichis et fortifiés, notre tâche nous semble moins austère et la vie plus intéressante. Tels sont, Seigneur, les effets de vos divines consolations ; accordez-nous de n'en chercher jamais d'autres.

IXe Station : *Jésus tombe pour la troisième fois*

L'histoire nous a conservé le souvenir de trois de vos chutes, mais sans doute, ô Jésus, êtes-vous tombé plus d'une fois encore, soit dans les rues de Jérusalem aux pavés disjoints, soit sur la route du Calvaire. Et pourtant, vous vous êtes toujours relevé ; vos bourreaux qui craignaient de vous voir succomber en chemin, auront pu être satisfaits.

Combien votre montée au Calvaire ressemble à notre vie ! Autour de nous, des préjugés et de mauvais exemples, des ricanements et des scandales; au dedans de nous, des passions qui trop souvent nous livrent à l'ennemi du dehors, le démon. De là proviennent des chutes répétées qui à la longue pourraient bien nous conduire au découragement, si vous n'étiez là pour nous relever.

Au nom de vos chutes et des humiliations et douleurs qu'elles vous ont causées, accordez-nous, Seigneur, de nous relever toujours, et, purifiés par le repentir et le sacrement de pénitence, de reprendre énergiquement la route du devoir.

Xe Station : *Jésus est dépouillé de ses vêtements*

Comme la vie se charge progressivement de nous dépouiller nous aussi ! Les parents, les amis, les voisins ont payé autour de nous leur tribut à la mort ; ils ont laissé des vides après eux, la solitude peut-être s'est faite autour de nous, solitude physique au foyer où l'on vit seul, ou solitude morale; les pauvres et les vieux sont souvent bien abandonnés. Le corps de son côté peu à peu se désagrège ; les sens et les organes se fatiguent, les infirmités se multiplient, la maladie s'insinue en nous, nous sentons peu à peu que nous allons vers la tombe.

Les illusions s'en vont, les petites économies, faites péniblement, s'amenuisent, il faut réduire son train de vie, renoncer à telle ou telle espérance. Oui, la vie nous dépouille ! Puisse notre âme s'enrichir spirituellement à mesure que votre Providence, ô Jésus, par le jeu des circonstances, l'achemine vers le dépouillement final de la mort.

XIe Station : *Jésus est attaché à la croix*

Un jour viendra où nous aussi nous serons attachés à la croix ; la maladie, crucifiant nos membres, les clouera sur un lit de douleur, et comme vous, ô Jésus, nous gémirons : « J'ai soif ! » Autour de nous, quelques amis peut-être ; le reste du monde ignorera notre angoisse et les heures joyeuses ou tristes continueront de sonner.

La fièvre nous brûlera, l'angoisse de la mort fera perler à notre front une sueur froide ; nous appellerons autour de nous les êtres chers, comme vous avez nommé Marie et Jean, pour leur faire nos ultimes recommandations.

A ces heures douloureuses, en la personne de votre prêtre et par votre Eucharistie, soyez avec nous, Seigneur Jésus !

XIIe Station : *Jésus meurt sur la croix*

« Tout est consommé... Père, je remets mon âme entre vos mains ! » Ce furent vos dernières paroles ; puis votre tête s'inclina vers la poitrine : la mort avait fait son œuvre.

Que nous le voulions ou non, que nous y pensions chaque jour ou que nous en bannissions résolument l'idée de notre esprit, la mort un jour viendra nous saisir ; et ce sera une heure terrible, un déchirement inexprimable. Pourtant, quel adoucissement, si, à l'exemple du grand S. Paul, nous pouvons dire alors : « J'ai combattu le bon combat, j'ai conservé ma foi, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice » (II Tim., IV, 7). Au contraire, si nous avions renié notre Maître, c'est alors que nous ferions l'expérience de cette parole de nos saints Livres : « C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant » (Héb., x, 31).

Seigneur, gardez-nous inébranlablement fidèles à vos lois et à votre divine amitié !

XIIIe Station : *Jésus est détaché de la croix et remis à sa Mère*

Vos amis vous rendent en ce moment les derniers devoirs, ô Jésus ; votre corps détaché de la croix, enveloppé dans un linceul, repose un instant sur les genoux de Marie ; aux Limbes vous êtes allé annoncer aux justes que la Rédemption était accomplie... Je sais, Seigneur, qu'après ma mort, des âmes pieuses et amies entoureront ma dépouille de respect et de prières, et que l'Eglise, maternelle procédera à mes funérailles avec des paroles de deuil et d'espérance. Mais vous, Seigneur, accueillez alors mon âme avec miséricorde ; et vous, divine Mère, Reine du Purgatoire, daignez la visiter souvent, du moins par vos bienfaits, tant que durera le temps de mon expiation.

XIVe Station : *Jésus est déposé dans le tombeau*

Comme l'a dit une sainte âme, Seigneur, « vos mystères sont nos mystères ». Ensevelis avec vous

dans la mort et mis au tombeau, nous en sortirons un jour comme vous, vivants et glorieux. Notre âme reprendra ce compagnon de son pèlerinage terrestre, pour l'associer à sa gloire, si elle a mérité la récompense. Que cette espérance, ô Jésus, nous aide en cette triste vie à réprimer les penchants déréglés d'une chair rebelle, et que notre corps soit encouragé à se faire l'auxiliaire docile de l'âme, dans l'observance de vos commandements. Ainsi soit-il.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

LXII

LES DEUX ÉPÎTRES A TIMOTHÉE

Les Epîtres dont nous abordons l'étude portent l'épithète de « pastorales ». Cela signifie soit qu'elles furent adressées à deux pasteurs ou pontifes, Timothée et Tite, soit qu'elles contiennent plutôt des directives sur les devoirs des chefs ecclésiastiques que des théories doctrinales. Nous y joindrons la Lettre à Philémon qui s'en rapproche jusqu'à un certain point, puisque, si elle ne s'adresse pas à une autorité religieuse, elle fut néanmoins envoyée à un maître, et posa certaines bases du devoir social chrétien de ceux qui avaient la mission de commander.

I

A la différence des précédentes, les Epîtres pastorales sont adressées, non pas à des collectivités, mais à tel ou tel individu précis. Cela tient à leur nature même. Mais cela n'empêche pas qu'il y ait quelque intérêt à connaître un peu leurs destinataires.

Celui qui doit nous retenir aujourd'hui, c'est Timothée. Son cas est assez extraordinaire : nous savons en effet, par les Actes des Apôtres, qu'il était issu du mariage d'une femme juive avec un païen. Ces sortes d'unions, réprouvées par la loi de Moïse, étaient rares. Pour essayer de justifier celle-là, on a supposé que le père de Timothée devait être un de ces prosélytes comme il s'en trouvait parmi les Gentils. Ce qui est certain, c'est que sa mère, nommée Eunice, lui donna une éducation foncièrement religieuse. Pourtant Timothée n'avait pas reçu la circoncision, ce qui constituait une infraction grave aux règles de l'Ancien Testament. On s'est demandé pourquoi ce rite essentiel avait été négligé, et certains pensent que ce fut à cause de l'opposition du père, ce qui cadrerait mal avec l'opinion de ceux qui voient en lui un prosélyte.

Toujours est-il que le jeune Timothée était un adolescent vertueux, et lorsque S. Paul vint dans sa ville d'origine, Lystres en Lycaonie, tous les fidèles de ce pays rendirent de lui un élogieux témoignage ; ceux d'Iconium, qui le connaissaient aussi, l'appréciaient de la même façon ; si bien que l'Apôtre se décida à le choisir pour son disciple et compagnon de route. Il commença par le circoncire de ses propres mains ; non pas qu'il crût à la nécessité de cette cérémonie, puisqu'au contraire il la combattait contre les judaïsants; mais pour éviter le scandale des judéo-chrétiens peu éclairés, qui, sachant que le père de Timothée était païen, auraient pu s'étonner de voir assigner d'emblée à son fils une situation aussi honorable qu'importante. Il ne faut pas omettre que, selon toute vraisemblance, Timothée avait déjà reçu le baptême, lors du premier passage de S. Paul en Lycaonie, et peut-être de la main même de l'Apôtre.

Après lui avoir imposé les mains, Paul emmena son ami à travers la Phrygie et la Galatie. Ils avaient formé le dessein d'aller évangéliser certaines contrées asiatiques, mais l'Esprit-Saint le leur interdit, de même qu'il ne voulut pas les laisser prêcher en Bithynie. Ils se rejetèrent donc sur la Grèce et la Macédoine.

Plus tard, Timothée accompagna son maître à Ephèse, à Corinthe, à Troas et même à Jérusalem. Nous ne pouvons guère entrer dans le détail de toutes ses pérégrinations ; mais il est sûr que Paul dut se séparer quelque temps de son disciple, sans doute pour lui faire exécuter au loin quelque mission importante. Timothée le rejoignit à Rome, puis reçut de lui le gouvernement de la grande Eglise d'Ephèse.

A partir de ce moment, les données que nous avons sur son existence deviennent moins précises. Quelques auteurs ont cru pouvoir l'assimiler à cet « ange de l'Eglise d'Ephèse » qui reçut, au début de l'Apocalypse, un avertissement du Seigneur pour s'être relâché de sa charité première : cette hypothèse ne résiste pas à un examen approfondi. Une tradition dont la valeur est réelle, puisqu'elle a été recueillie dans les *Constitutions Apostoliques*, raconte que Timothée serait resté à Ephèse jusqu'à sa mort, qui aurait eu lieu sous le règne de Domitien. Toujours selon la même source, le saint évêque d'Ephèse aurait essayé de supprimer une de ces fêtes immorales qui se célébraient au temple de Diane, l'antique idole de la cité. Le peuple, irrité, aurait eu recours à l'émeute et Timothée aurait été martyrisé par la foule au cours de cette échauffourée.

II

Etant donnés les liens étroits qui unissaient S. Paul à son pieux disciple, il n'y a rien d'étonnant que l'Apôtre ait tenu à rester en relations épistolaires avec lui, lorsque les nécessités de l'évangélisation des peuples les contraignaient à s'éloigner l'un de l'autre. Ce serait plutôt le contraire qui serait anormal. D'autre part, on ne doit pas perdre de vue que Timothée était encore très jeune lorsqu'il reçut la charge de l'épiscopat. Dans ces conditions, il fallait bien que les conseils du maître vinssent suppléer à l'expérience qui manquait encore à l'évêque.

Au surplus, lorsque Paul écrivit pour la première fois au pontife d'Ephèse, la situation était quelque peu critique. Cette Eglise s'était relâchée de sa ferveur initiale ; des hérésies, des dissensions commençaient à y germer. Il était bon d'indiquer au pasteur l'attitude à prendre et, comme le dit l'Apôtre lui-même, la conduite qu'il aurait à tenir dans l'Eglise de Dieu.

Cette première Epître constitue un véritable code de droit canonique et administratif. Son auteur ne cherche pas à y développer des dogmes que le destinataire connaissait déjà. Il s'applique à lui tracer une ligne de conduite qui le mettra à même de bien accomplir tous ses devoirs.

Avant tout, il pose les règles à suivre dans la prédication de l'Evangile : c'est là une des principales fonctions de l'évêque, et si les prélats de nos jours peuvent facilement se décharger d'une large partie de ce soin sur des collaborateurs autorisés, il n'en était pas de même aux premiers temps du christianisme. Appuyé sur son propre exemple, l'Apôtre rappelle avec vigueur que l'enseignement oral doit être avant tout pratique, qu'il ne faut pas s'égarer dans de vaines discussions sans utilité, et que